



Le Kiosque de France terre d'asile / Emmaüs Solidarité

Accueil, orientation et accompagnement des personnes majeures, migrantes et exilées
218 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Description des missions du dispositif

Le Kiosque est un espace d'accueil, d'information et d'orientation. Il accompagne les migrants et notamment les demandeurs d'asile isolés, en situation d'errance à Paris.

Date d'ouverture

Octobre 2008

Activités du service en 2015

Dès mars 2015, le Kiosque a cessé de prendre en charge de nouvelles personnes. Malgré cela, 367 personnes ont été suivies en 2015. Cette embolisation du dispositif s'explique par le fait que plus de la moitié des personnes suivies en procédure Dublin ont ensuite été placées en procédure prioritaire/accélérée, continuant donc à être accompagnées au Kiosque et 90 personnes se sont vues reconnaître une protection. L'équipe a su faire preuve de vigilance et d'adaptabilité face à la mise en œuvre de la réforme de l'asile et ce malgré un renouvellement pour moitié de l'équipe, au cours du dernier semestre. L'accès à l'hébergement demeure la principale difficulté rencontrée.

Information sur le public accueilli

- ▶ **367** personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2015.
- ▶ **217** personnes ont été accompagnées pour des démarches relatives à l'accès aux soins.
- ▶ **280** accompagnements ont été réalisés pour l'accès à l'ATA.

Accompagnement lié à la procédure Dublin

- ▶ **237** personnes sous procédure Dublin ont été accompagnées, parmi elles : **70** ont été admises au séjour (APS ou procédure normale) ; **129** ont été placées en procédure prioritaire ou en procédure accélérée.
- ▶ **111** demandeurs d'asile sous procédure Dublin ont obtenu une APS ou été placés en procédure normale (fin de prise en charge au Kiosque et réorientation Sasa).
- ▶ **137** personnes ont été placées en procédure prioritaire ou accélérée.

Accompagnement lié à l'asile

- ▶ **215** demandeurs d'asile ont été accompagnés dans les démarches d'asile auprès de l'Ofpra et la CNDA.
- ▶ **7** personnes ont obtenu une APS en cours de procédure suite à une décision du tribunal administratif.
- ▶ **35** personnes ont obtenu le statut de réfugié.
- ▶ **55** personnes ont obtenu la protection subsidiaire.
- ▶ **8** personnes ont été déboutées.
- ▶ **26** personnes ont été accompagnées suite à un rejet de leur demande d'asile.